

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE Dr RAYMOND VERGÈS

N° 17.912

Après la visite ministérielle

Refus d'aborder les problèmes de la population



Vendredi devant la préfecture, les Réunionnais solidaires des jeunes et des planteurs ont posé des vrais problèmes à deux membres du gouvernement.

C'était la première visite de ministres depuis le changement de gouvernement à Paris. Elle avait lieu dans un contexte de grande inquiétude. Résultat, la tension n'est pas retombée alors que se profile dans un mois la venue du président de la République.

Le ministre de l'Intérieur et la ministre des Outre-mer étaient attendus sur plusieurs dossiers vendredi.

Tout d'abord, les partenaires sociaux ont pu avoir une idée du Pacte de responsabilité version Outre-mer. Comme pour la France, aucune contrepartie n'est exigée de la part des entreprises bénéficiaires des réductions de cotisation. Ensuite, la mesure phare, le crédit d'impôt compétitivité emploi, a d'emblée du mal à convaincre. Ce que prévoit le gouvernement pour tenter de relancer l'économie, c'est de diminuer le coût du travail. Mais les entreprises de notre île ne sont pas confrontées aux mêmes concurrents que les entreprises françaises. En

effet, les pays voisins ont des salaires bien plus bas que le SMIC. Ce n'est donc le coût du travail qui peut permettre de gagner des parts de marché.

Ensuite, le ministre de l'Intérieur a du répondre aux revendications de Réunionnais demandant le droit de travailler au pays. Malgré les engagements pris depuis deux ans, rien n'a encore changé. La situation s'est même encore aggravée, lorsqu'on constate le refus d'embaucher un Réunionnais à un poste de DGS à La Possession.

Enfin, les planteurs ont fait part de leurs inquiétudes suite à la confirmation de la fin des quotas sucrier, et

donc du prix garanti du sucre en 2017. Ces différents mouvements se sont exprimés vendredi matin devant la préfecture. Aucune réponse concrète n'a été apportée à ces demandes. Ainsi nous sommes à mois d'un mois de la coupe et les planteurs ne savent pas ce qu'ils deviendront dans deux campagnes sucrières.

Un tel résultat interroge à nouveau sur les objectifs de tels déplacements de ministres. Cette fois-ci ils étaient deux, et après leur passage tous les problèmes restent entiers. Les questions préoccupant la population sont en effet nombreuses et urgentes, mais elles sont passées sous silence pour ce voyage. Dans un mois, c'est le président de la République qui doit venir dans notre île. Rien ne laisse présager un changement de tendance d'ici la venue de François Hollande. Deux ans après sa large victoire à La Réunion, que dira-t-il aux 72% des électeurs qui l'ont placé en tête au soir du second tour?

L'écotaxe remplacée par un péage



Des projets de transport collectif seront-ils financés comme prévu par l'écotaxe?

Après des mois de contestation, l'écotaxe a été enterrée par le gouvernement, au profit d'un «péage de transit poids lourds». Dès le 1er janvier 2015, ce péage concernera les camions de plus de 3,5 tonnes empruntant les principaux axes routiers français, soit 4.000 kilomètres du réseau routier.

Ce péage «sera instauré sur les itinéraires de grand transit qui subissent un trafic supérieur à 2 500 poids lourds par jour, c'est le principe utilisateur-payeur», a déclaré le premier ministre, Manuel Valls, dimanche 22 juin. La Bretagne, qui a vu émerger les Bonnets rouges, ne fait partie «qu'à la marge» de cette nouvelle carte.

550 millions espérés

Le gouvernement espère tirer entre 550 et 560 millions d'euros de recette brute, qui sera directement affectée à l'Agence de financement des infrastructures de transport de France (AFITF). L'écotaxe devait pour sa part rapporter près de 800 millions d'euros. D'après les annonces du gouvernement, la tarification se fera avec un taux moyen de 13 centimes d'euro par kilomètre. Un prix modulable en fonction de la distance parcourue, du niveau de pollution et du nombre d'essieux des camions.

Pour permettre cette taxation, un boîtier GPS équipera les camions de plus de 3,5 tonnes afin de calculer le parcours et la facture. L'Etat fera de nouveau appel à la société Ecomouv', car «l'infrastructure technique et opérationnelle existe déjà», a précisé le Premier ministre, ajoutant que l'Etat pour-

rait entrer au capital de cette société initialement chargée de la collecte de l'écotaxe, afin d'assurer un meilleur contrôle». Cependant, d'après l'Agence France Presse, une source syndicale proche d'Ecomouv' a exprimé son étonnement, car la société ne voit pas en quoi «l'entrée de l'Etat au capital pourrait renforcer le contrôle».

Issue du Grenelle de l'environnement mis en place sous le mandat de Nicolas Sarkozy, l'écotaxe poids lourds devait être appliquée dès 2011. Les mouvements de contestation nés à l'annonce de son application ont poussé le gouvernement à faire marche arrière. Pour justifier la suspension de cette écotaxe, le gouvernement a chargé une mission parlementaire de proposer des aménagements du dispositif. L'objectif est de favoriser le report du trafic marchand vers le ferroviaire ou le fluvial, ou éviter que des camions ne circulent partiellement vides.

Une taxe contestée

Pour le porte-parole des Bonnets rouges, Christian Troadec, cette «écotaxe bis» n'est «pas le bon scénario», préférant la gratuité des routes. Ce dernier a assuré que son mouvement

restera mobilisé pour exiger un financement par les «grandes sociétés autoroutières». A contrario, les Bonnets verts, collectif informel pro-écotaxe, ne sont pas satisfaits de cette nouvelle taxe, s'inquiétant des conséquences sur «les 120 projets de transports propres» devant être financés par l'écotaxe.

De son côté, le coprésident des députés écologistes, François de Rugy, a indiqué que cette taxe est «au rabais» bien qu'il soit «logique de faire contribuer les poids lourds qui polluent plus que les autres modes de transport». Même son de cloche, pour la secrétaire nationale d'EELV, Emmanuelle Cosse, qui parle de «taxe à minima». Ce nouveau dispositif marque «un coup d'arrêt pour le financement de plusieurs dizaines de projets de transport en commun; à l'opposé de l'ambition affichée d'engager la France dans la transition énergétique», a déclaré à la presse, le porte-parole de la Fondation Nicolas Hulot, Matthieu Orphelin.

L'ensemble de la classe politique et des acteurs concernés conteste la proposition du gouvernement, jugée insuffisante et ne répondant pas au but fixé. Pour Jean-Luc Mélenchon, coprésident du Parti de gauche, «c'est du bricolage, car fondamentalement nous ne pouvons plus accepter que des milliers de camions détruisent non seulement nos routes mais notre environnement, parce que c'est moins cher que le rail». Ce dernier a plaidé pour un développement du ferroutage, consistant à mettre les camions sur les trains.

Céline Tabou

Édito

Alerte : c'est le peuple Réunionnais qu'on divise !

Dans un communiqué, le ministère des outre-mer annonce que les ressortissants indiens et chinois, en visite à La Réunion, seront dispensés de visas pour des séjours inférieurs à 15 jours. Cette décision est considérée comme positive par de nombreux acteurs, en particulier, ceux du secteur du tourisme.

Si les auteurs de ce communiqué n'ont vu que du bien, alors il faut d'urgence étendre la mesure aux ressortissants des pays de la COI. Sinon, cela sonne faux.

En effet, quand un Réunionnais se déplace dans les pays de la COI, touriste ou pas, il lui suffit de disposer de son billet d'avion. Arrivé sur place, à l'aéroport, il se soumet aux formalités d'usage sans contrainte de visa préalable. Par contre, quand un Malgache, Mauricien, Seychellois ou Comorien veut venir à La Réunion, alors c'est la galère, un véritable parcours du combattant. La France fait tout pour le dissuader de venir. Souvent, il subit des tas de vexations. Par exemple, un Seychellois a dû attendre 15 jours entre 2 visites alors qu'il devait retourner d'urgence pour signer une affaire. Le gouvernement français fait un mauvais procès

aux voisins des Réunionnais. Le pire serait qu'il fasse encore un tri, en faveur des seuls Mauriciens et Seychellois.

Le ministère des outre-mer doit comprendre que sa décision constitue une insupportable discrimination envers nos cousins. Un apartheid d'un genre nouveau s'installe. En effet, ce n'est pas le cas en Europe où une personne se déplace, sans frontière, sur un territoire couvrant 27 pays. En aucune circonstance, les Réunionnais ne doivent se montrer complices de cette hiérarchisation de nos origines. Il est écrit que les Chinois et Indiens pourront «bénéficier à La Réunion d'une délivrance de visa à la frontière à titre gratuit». Vous avez bien lu: «gratuit»! En clair, quand nos proches voisins nous facilitent la vie, le gouvernement français leur fait payer l'entrée à La Réunion!

Ne nous trompons pas sur les motivations profondes de ce genre de décision. Ce sont les Réunionnais qui sont montrés du doigt. C'est le peuple réunionnais qu'on divise; c'est son intégration régionale qui est retardée. Pourquoi?

Ary Yée Chong Tchi Kan

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés

69^e année

DIRECTEURS DE PUBLICATION :

1944-1947 : Roger Bourdageau • 1947 - 1957 : Raymond Vergés • 1957 - 1964 : Paul Vergés • 1964 - 1974 : Bruny Payet • 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom • 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon • 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud • Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

RÉDACTION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
ÉMAIL RÉDACTION : temoignages@wanadoo.fr
SITE WEB : www.temoignages.re

ADMINISTRATION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
ÉMAIL AVIS, ABONNEMENT :
avis.temoignages@wanadoo.fr

Otè!

Mi giny pa dir ali : «produi dabor, konsome ansuit»

Moin na in gran kamarad; bon li lé pli zinn ke moin, mé kan minm, konm li komans frékant a moin, anfin mi di amoin, mi devré dir anou, nou, nout grand fami o parti kominis rényoné; li rant din sistèm, in organizasyon ke na in gran réfléksyon si pa mal zafèr dan bokou ddomèn, ékonomik, sosial, kiltirèl, minm finansié...

Bon pason si lé déray. Mé moin na biinto dé zan moin la po okip in térin; lo térin lé tro gran po moin; mé dousman dousman, mi arash zerb, mi koup lo piéd boi, mi bril, mi mèt in koté bann ros, é nana lo gro é lo pti, mi rod pios, la pik; ziska tronsonèz moin la asté, la ash moin la fé arbat par in tayandié, forzeron. Oté, na travay dan in bitasion; po ou giny in zépi mayi, i fo ou fé koul lo transpiration, lé pa doné; minm in chouchou, i fo mèt antèr, véy a li si li grinp, anlèy mové zérb-dan la bib i di séparé livré du bon grin-.

Zordi, si moin na dé troi gous zantak; in pié zanbrovat lé bon po rékolté, sa la pa ariv tou sèl.

A koz mon kamarad, si mi di a li, viin bonèr, ma montr a li koman mi travayi, koman moin la rorganiz sak mi rékolt zordu, sa na in débu, in déroulman, in lantrotiin, sa i fo véyé, i fo suiv a li toultan ...

Ti viin pa war koman mi travay???

Mé ti giny rékolté lo chouchou; lo brèd payatèr...

La ti ariv ziska ék ton fami, frèr, bèl -sèr, niès ék loto si ou plé, -bon, lé vré, prinsipalman té po war lo bann kabri pétèt i fodré tié é vann par kilo, si i giny pa vann lo troupo sir pié!?

La ti anminn tout la band war mon bann brèd blé, mon kristofine... Rèzman lo wouèm lé pokor bon, ni lo pastèk, lo sitrouiy, lo konkonm; sinon, ou kab manz avan moin!?

Produi dabor, ta konsomé après!...

Justin